

## Echos du comité

Christian Kind, président SSP, St Gall  
Traduction: Rudolf Schlaepfer, La Chaux-de-Fonds

Depuis la rédaction du rapport annuel ont eu lieu une réunion du comité et une rencontre avec le directeur de l'OFSP.

### Formation postgraduée

Après de longues discussions parfois difficiles, la révision du programme de formation postgraduée a finalement été avalisée par le comité de l'Institut suisse pour la formation postgraduée et continue (ISFM). Les dernières divergences avec les spécialistes de l'ISFM concernant certaines formulations seront clarifiées par des rencontres informelles. Cet obstacle franchi, rien ne s'oppose à la révision souhaitée du programme de formation postgraduée en neuropédiatrie et les futurs pédiatres pourront suivre une formation plus longue au cabinet privé, s'il le souhaitent et s'il trouvent une place disponible. Le manque d'intérêt catastrophique pour le séminaire ayant pour sujet l'assistantat au cabinet pédiatrique n'est, à ce propos, pas encourageant. Les critères pour la classification des centres de formation postgraduée sont maintenant beaucoup plus clairs et plus pratiques.

Les centres de formation postgraduée sont maintenant appelés à appliquer le nouveau logbook et à introduire les évaluations sous forme de mini-CEX et DOPS. L'ISFM attend par ailleurs de la SSP que la durée et le contenu des cours de formation postgraduée obligatoires en pédiatrie du développement, néonatalogie et urgences pédiatriques soient mieux précisés. Le comité a chargé la commission pour la formation postgraduée d'élaborer des propositions visant expressément le minimum exigé.

Les problèmes de financement n'étant toujours pas résolus, il n'est actuellement pas possible de dire jusqu'à quel point toutes ces nouvelles réglementations de la formation postgraduée seront effectivement mises en œuvre. Il est important de savoir que les conditions ne sont pas inventées par l'ISFM, mais que celui-ci reçoit les instructions de la part de la Confédération,

qui a par ailleurs donné pour mission à la FMH de gérer la formation postgraduée médicale.

Il est réjouissant que le Département fédéral de l'intérieur ait accrédité, dans le cadre de la procédure d'accréditation 2011, pour sept années ultérieures et sans nouvelles exigences, le cursus de formation postgraduée en pédiatrie. Je remercie ici, pour le grand travail fourni, tous ceux qui ont participé à cet exercice, en particulier Christoph Rudin pour la rédaction du rapport d'autoqualification. La réponse positive du DFI a été néanmoins assortie d'une longue liste de recommandations comment améliorer la formation postgraduée. Il n'est par contre pas surprenant que les propositions pour le financement de ces améliorations fassent défaut.

### Initiative «Oui à la médecine de famille»

Le contre-projet du Conseil fédéral a été rejeté à l'unanimité par le comité de la SSP car il ne contient aucune mesure concrète pour l'amélioration de la médecine de famille, mais veut régler des choses qui n'ont rien à voir avec l'idée directrice de l'initiative. La SSP s'associe à la prise de position de MFE, en ajoutant simplement qu'en pédiatrie la pénurie des médecins installés est déjà aiguë et que la collaboration pluridisciplinaire, prôchée par le contre-projet pour la médecine de premier recours est déjà une réalité quotidienne pour les pédiatres, collaboration dont le bon fonctionnement dépend néanmoins de la coordination par le médecin.

### e-health/carnet de vaccinations électronique

L'informatisation croissante de la gestion des données médicales amène à des activités planificatrices à plusieurs niveaux, pas toujours coordonnées de façon optimale. Afin de ne pas perdre contact, le comité de la SSP a délégué Alexandra Goll, une de ses membres, dans un groupe de

travail respectif de la FMH. Dans le même esprit nous nous efforçons de suivre les activités des généralistes sur le plan de l'informatique au cabinet médical. Récemment le comité de la SSP a été confronté à deux demandes visant la création d'un carnet de vaccinations électronique. D'une part le groupe SSMG-Informatics est intéressé à tester, à l'aide de la structure relativement simple des données vaccinales, les exigences d'une standardisation au niveau suisse. D'autre part l'Institut genevois de vaccinologie souhaite donner la possibilité aux personnes intéressées du domaine médical, et à un large public, de consulter les données vaccinales par internet. Le comité salue ces initiatives, souhaite pourtant que ces deux projets très différents soient coordonnés, afin de réaliser un carnet de vaccinations scientifiquement irréprochable, pleinement compatible e-health, d'accès facile, sûr et bon marché.

### Banque de données de médicaments pédiatriques

Un groupe de travail mandaté par les chefs des cliniques A et la SSP a étudié, sous la direction de Christoph Berger, Zurich, le concept d'une banque de données centrale pour médicaments pédiatriques. Avec le soutien de l'OFSP, un bureau de consultants a élaboré, après consultation d'experts des cliniques pédiatriques, des propositions qui ont été analysées et évaluées à l'occasion d'un atelier d'experts et d'une réunion de représentants de la SSP et des chefs des cliniques A avec le directeur de l'OFSP. La réalisation de ce projet, considéré de toute part comme utile, dépendra de la décision du Conseil fédéral d'une part, des possibilités de financement d'autre part.